RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00783
Numéro SIREN : 532 710 134
Nom ou dénomination : ABACARD

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000233

N°2065 - 2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice clos le 31/03/2018

Si PME innovantes : ☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime): ☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI): ☐
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n °2258: ☐

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social, si différent
SAS ABACARD	
SIRET : 53271013400026	
06 68 28 56 54	
abacardhome@gmail.com	**Ancienne adresse en cas de changement**
CHEMIN DU ROC PEILLET	
37	
30150 ROQUEMAURE FR	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ — Si vous avez changé d'activité ☐ — Activités exercées : CHAMBRES ET TABLES D'HOTES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal					Bénéfice imposable au taux de 28 %		
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %				Déficit	8 546
2 - Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 %			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)	

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies	☐	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer
dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % :

CGA ☐ — Viseur conventionné ☐

Nom et adresse :

- Comptable :	Indép.	IN EXTENSO PROVENCE AVIGNON Centre d'Affaires Saint-Ruf 1 84007 Avignon cedex 1
- Conseil :		
- CGA :		
- N° d'agrément du CGA		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/03/2018

Néant [x]

F - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	**TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)**	

G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

H - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

I - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/03/2018 ③	Net 31/03/2017 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 000	AS	1 435	2 565	3 365
Autres immobilisations corporelles	AT	40 025	AU	8 544	31 481	30 445
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU		CV			
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE			
Prêts (2)	BF		BG			
Autres immobilisations financières (2)	BH	2 800	BI		2 800	
TOTAL II	BJ	**46 824**	BK	**9 979**	**36 845**	33 810
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production : - de biens	BN		BO			
- de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT	2 996	BU		2 996	
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			
Autres créances (3)	BZ	11 671	CA		11 671	20 968
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	6 933	CG		6 933	36
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
TOTAL III	CJ	**21 600**	CK		**21 600**	21 003
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**68 424**	IA	**9 979**	**58 445**	**54 813**

(1) Droit au bail | (2) A moins d'1 an CP | (3) A plus d'1 an CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

				Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 500	DA	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG		
Report à nouveau			DH	22 548	50 541
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	(9 149)	(27 993)
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	21 649	30 798
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		5 368
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	30 027	7 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 211	2 768
Dettes fiscales et sociales			DY	5 548	8 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	10	
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	36 796	24 015
Ecarts de conversion passif **V**			ED		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)			EE	**58 445**	**54 813**

Renvois :			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	36 796	24 015
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 899

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/03/2017
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD		FE		FF		
	- services	FG	43 669	FH		FI	43 669	7 329
Chiffre d'affaires nets		FJ	43 669	FK		FL	43 669	7 329
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		
Autres produits (1) (11)						FQ	4	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	**43 672**	7 330
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	2 105	407
Variation de stock (marchandises)						FT	(2 996)	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	(110)	(277)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV		
Autres achats et charges externes (3)						FW	45 180	29 758
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	3 860	169
Salaires et traitements						FY		
Charges sociales (10)						FZ		962
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements						GA	8 004	3 688
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions						GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)						GF	56 045	34 708
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	**(12 372)**	**(27 378)**
Bénéfice attribué ou perte transférée	**III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	**IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	495	480
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	**495**	480
2 - RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)						GV	**(495)**	**(480)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(12 867)**	**(27 859)**

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

		31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	30 152	
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**30 152**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 013	134
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	23 421	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**26 434**	**134**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**3 718**	**(134)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**73 824**	7 330
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**82 973**	35 322
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**(9 149)**	**(27 993)**

(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2)		- Produits de locations immobilières				HY	
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1G	
(3)		- Crédit-bail mobilier				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
(5)		- Produits concernant les entreprises liées				1J	
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)				HX	
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
(9)		- Transferts de charges				A1	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	962
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3	
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	
(13)		- Primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	

(7)	**Détail des produits et charges exceptionnels**	**Charges exceptionnelles**	**Produits exceptionnels**
	Voir état annexe		

(8)	**Détail des produits et charges sur exercices antérieurs**	**Charges antérieures**	**Produits antérieurs**

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite) - Annexe

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	123	
ANNULATION PROVISION 2016	2 890	
CESSIONS IMMOBILISATIONS	23 421	
PRIX CESSIONS IMMOBILISATIONS		30 152

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement		**TOTAL I**	CZ			D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		**TOTAL II**	KD			KE		KF	
Immobilisations corporelles									
Terrains			KG			KH		KI	
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants) L9	KJ			KK		KL	
	- Sur sol d'autrui	(dont composants) M1	KM			KN		KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants) M2	KP			KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillages industriels		(dont composants) M3	KS	4 000		KT		KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	13 674		KW		KX	5 976
	- Matériel de transport		KY			KZ		LA	25 134
	- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	19 824		LC		LD	550
	- Emballages récupérables et divers		LE			LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours			LH			LI		LJ	
Avances et acomptes			LK			LL		LM	
		TOTAL III	LN	37 498		LO		LP	31 660
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence			8G			8M		8T	
Autres participations			8U			8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P			1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T			1U		1V	2 800
		TOTAL IV	LQ			LR		LS	2 800
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	37 498		ØH		ØJ	34 460

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
			Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW		IX
Immobilisations corporelles								
Terrains		IP		LX		LY		LZ
Constructions :	- Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
	- Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions	IS		MG		MH		MI
Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK	4 000	ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	19 651	MO
	- Matériel de transport	IV		MP	25 134	MQ		MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	20 374	MU
	- Emballages récupérables et divers	IX		MV		MW		MX
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IY		NG	25 134	NH	44 024	NI
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		I0		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 800	2G
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	2 800	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	25 134	ØL	46 824	ØM

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	635	QA	800	QB		QC	1 435
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	494	QE	1 483	QF	140	QG	1 837
	- matériel de transport	QH		QI	1 713	QJ	1 713	QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 560	QM	4 148	QN		QO	6 707
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	**3 688**	QV	**8 144**	QW	**1 853**	QX	**9 979**
TOTAL GENERAL (I + II + III)		**0N**	**3 688**	**0P**	**8 144**	**0Q**	**1 853**	**0R**	**9 979**

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et autres Colonne ①		Mode dégressif Colonne ②		Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③		Différentiel de durée et autres Colonne ④		Mode dégressif Colonne ⑤		Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constru	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo corp	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		**NP**		**NQ**		**NR**		**NS**		**NT**		**NU**		**NV**	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)	NY		Total général *non ventilé* (NW - NY)	NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/03/2018 Néant [x]

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice ①		Augmentations : dotations ②		Diminutions : reprises ③		Montant à la fin de l'exercice ④	
Provisions règlementées									
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement		3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix (à détailler)		3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires (2)		3X		TM		TN		TO	
Provisions pour prêts d'installation		IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions règlementées (à détailler)		3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%		D3		D4		D5		D6	
Provisions pour risques et charges									
Provisions pour :	- Litiges	4A		4B		4C		4D	
	- Garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	- Pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	- Amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	- Pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	- Pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	- Impôts (à détailler)	5B		5C		5D		5E	
	- Renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciations									
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- Corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- Titres mis en évidence	02		03		04		05	
	- Titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- Autres immo. financières (à détailler)	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation			UE		UF			
	- Financières			UG		UH			
	- Exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	1O	

⑧ ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

CADRE A - ETAT DES CREANCES			Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
Autres immobilisations financières		UT	2 800	UV		UW	2 800	
Clients douteux ou litigieux		VA						
Autres créances clients		UX						
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	Z1						
Personnel et comptes rattachés		UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
Etat et autres collectivités publiques :	- Impôts sur les bénéfices	VM						
	- Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 531		10 531			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	- Divers	VP						
Groupe et associés (2)		VC						
Débiteurs divers		VR	1 140		1 140			
Charges constatées d'avance		VS						
TOTAL		VT	**14 471**	VU	**11 671**	VV	**2 800**	
Renvois :								
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		VD						
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						

CADRE B - ETAT DES DETTES			Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.		VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 211	1 211		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques :	- Impôts sur les bénéfices	8E				
	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 922	3 922		
	- Obligations cautionnées	VX				
	- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	1 626	1 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	30 027	30 027		
Autres dettes		8K	10	10		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAL		VY	**36 796**	VZ **36 796**		
Renvois :						
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	27 032	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	30 527
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	30 502			

ABACARD

N°2058 A - 2018

⑨ DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/03/2018 — Néant ☐

I - REINTEGRATIONS								**31/03/2018**
							Bénéfice comptable de l'exercice WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
Rémunération du travail de son conjoint (entreprises IR)			moins part déductible			à réintégrer	WC	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE		480
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	480			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		XW		123
Amendes et pénalités	WJ	123	Charges financières (art . 212 bis)	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	
Impôt sur les sociétés							I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées								
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							I8	
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 0 %							ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme							WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							XR	
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW		WQ		
Réintég. div. (à détailler) DONT : - Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	**603**

II - DEDUCTIONS									**Perte comptable de l'exercice**	WS	9 149
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
Plus-values nettes à long terme : - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
Plus-values nettes à long terme : - Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A					XA	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations							Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		XF	
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société d'investissements immobiliers cotée	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)	XC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9					Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
									TOTAL II	XH	**9 149**

III - RESULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	**Bénéfice (I - II)**	XI	
	Déficit (II - I)		XJ 8 546
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises àl'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (ligne XO)	XN		XO **8 546**

⑩

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ETPROVISIONS NON DEDUCTIBLES

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits :	- restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	27 379
	- imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058 A)	K5	
	- reportables (différence K4-K5)	K6	27 379
	- de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	8 546
	Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	**35 924**

II - INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par lessalariés pour les entreprises placées sous le régime del'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations del'exercice	ZT	

III - PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscalescorrespondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 duCGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GENERAL (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	**YN**		**YO**	

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports	☐

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	50 541	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(27 993)	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	22 548
TOTAL I	0F	**22 548**	**TOTAL II**	ZH	**22 548**

Renseignements divers

Renseignements divers					31/03/2018	31/03/2017
Engagements						
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier				YR		
Effets portés à l'escompte et non échus				YS		
Détail des postes						
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance			YT	365	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8 20 688	XQ	22 910	11 170
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	2 357	2 317
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	3 410	810
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	16 139	15 461
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052			ZJ	**45 180**	29 758
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	934	(273)
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	2 926	442
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052			YX	**3 860**	169
TVA						
Montant de la TVA collectée				YY	6 297	1 446
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	2 786	8 234
Divers						
Montant brut des salaires				0B		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	%	1.93 %

Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	

Régime de groupe

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
			Sté mère/filiale ?	JH		N° SIRET société mère	JI	

(12) DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
CITROEN JUMPER	08/06/2017	9 490			896	8 594
AUDI A3 CABRIOLET	16/06/2017	15 644			817	14 827

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 %
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
CITROEN JUM	9 650	1 056	1 056				
AUDI A3 CABF	20 502	5 675	5 675				

Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+					
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexe)						
TOTAL		**6 731**				
		(A)	**(B)** *(Ventilation par taux)*			**(C)**

Renvois
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/03/2018 Néant [x]

A - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				

	Impostition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL II					

B - PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) ☐

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		A 19 %, 16,5 % ou 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % ou 16,5 % ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

⑮ RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/03/2018 Néant [x]

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values àlong-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés : - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

ABACARD

N°2059 E - 2018

⑯ CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTÉE EFFECTIFS

Exercice clos le 31/03/2018 Néant x

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :	SIREN	
	Dénomination	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL GENERAL (I + II - III)**	OG	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑰ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/03/2018 Néant ☐

N° SIREN		532710134
Dénomination de l'entreprise		ABACARD
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	CHEMIN DU ROC PEILLET
	- Code postal	30150
	- Ville	ROQUEMAURE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes **morales** de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes **physiques** de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	750

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et Voie				Pays	
	Code postal		Commune			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	GABORIT David				
Nom marital				% de détention	56.67	Nb de parts ou d'actions	425
Naissance :	Date	10/07/1974	N° Département	85	Pays	FR	
	Commune	CHALLANS					
Adresse :	N° et Voie	37 Chemin du Roc de Peillet			Pays	FR	
	Code postal	30150	Commune	ROQUEMAURE			
Titre	M	Nom patronymique / Prénom	BOUVRY JOEL				
Nom marital				% de détention	43.33	Nb de parts ou d'actions	325
Naissance :	Date	02/03/1963	N° Département	77	Pays	FR	
	Commune	MEAUX					
Adresse :	N° et Voie	37 CHEMIN DU ROC PEILLET			Pays	FR	
	Code postal	30150	Commune	ROQUEMAURE			

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/03/2018

A . Identification du déclarant					
Forme juridique / Dénomination		SAS ABACARD			
Complément de dénomination					
N° SIREN		532710134			
N° de Téléphone		06 68 28 56 54			
Adresse Mail		abacardhome@gmail.com			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	CHEMIN DU ROC PEILLET			
	- Complément de distribution	37			
	- Lieu-dit, hameau				
	- Code postal / Ville	30150 ROQUEMAURE			
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	5520Z		
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP				x	

B . Identification du Conseil				
Forme juridique / Dénomination	IN EXTENSO PROVENCE			
Complément de dénomination				
Adresse Mail	celine-a.arnaud@inextenso.fr			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			x	

C . Régime Fiscal	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D . Périodes	
Date de début de l'exercice ou période N	01/04/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/03/2018
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/03/2017
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E . Monnaie	
Code monnaie	EUR

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Exercice clos le 31/03/2018

Charges à payer	Montant
TAXES FONCIERES 1T2018	239
CFE 1T2018	187
INTERETS / FRAIS 1T2018	10
TVTS 2015/2016	1 200

Sas ABACARD

Société par actions Simplifiées
Au capital d'Euros 7500
Siège social : 37, chemin du Roc de Peillet
30150 Roquemaure
R.C.S.NIMES 532 710 134

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

En date du 7 décembre 2018

L'an deux mille dix huit
Le 07 décembre, à 11 heures
Au siège social, à Roquemaure

David GABORIT, gérant de la SAS **ABACARD** , société par actions simplifiées au capital de 7 500 €uros divisé en 750 parts (325 parts Mr GABORIT et 325 parts Mr BOUVRY), déclare que en sa qualité de Gérant il a bien établi et arrêté les comptes annuels (bilan,compte de résultats et annexe) de l'exercice social clos le 31 Mars 2018.

Est présent :

Mr David GABORIT Gérant et propriétaire de 325 parts,

Mr Joël BOUVRY Actionnaire et propriétaire de 325 parts

Les associés présents constitue la totalité du capital social.
En conséquence, le Gérant déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité requise par loi et les statuts.

Le Gérant dépose sur le bureau, les pièces et documents suivants qui sont à la disposition des associés :

- le bilan, le compte de résultat arrêté au 31 mars 2018
- le rapport de gestion de l'exercice clos à cette date
- le texte des projets de résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée.

Le gérant indique que tous les éléments requis par la Loi ont été tenus à disposition des associés ou leur ont été adressés dans les conditions légales.

Puis, il rappelle que l'Assemblée été convoquée afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :
-Approbation des comptes et bilan de l'exercice clos le 31 mars 2018
-Affectation des résultats

JB DG

Scanned with CamScanner

Première Résolution:
Les actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 qui se traduise par une perte de €uros 9 149, les déclare approuvés et donne au président,quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exerciceallant du 1 er Avril 2017 au 31 mars 2018

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :
Les actionnaires approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le résultat de perte de l'exercice clos, soit la somme de €uros 9149 comme suit, au poste « report à nouveau »,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :
Les actionnaires, en application des dispositions de l'article L223-19 du code de commerce, constate l'entrée d'un second actionnaire (Mr BOUVRY) à auteur de 325 parts au sein de la société au cours de l'exercice clos au 31 mars 2018,

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution:
Les actionnaires constatent que, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, aucun dividende n'a été distribué pour cette exercice clos au 31 mars 2018.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par les actionnaires présent .

Tous pouvoirs seront donnés au porteur d'un porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

David Gaborit
Président/Gérant
Le 07.12.2018

Joël Bouvry
Actionnaire

Scanned with CamScanner